

valtech.



Récapitulatif des délégations
consenties en matière
d'augmentation de capital
valtech

AGE 26 Juillet 2011	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
7ème Résolution	Octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions	Mandataires sociaux, salariés (ou certains d'entre eux, de Valtech SA ou des sociétés liées (L225-186-1 code de commerce)	OUI	OUI	1,5 million d'options d'achat et/ou de souscription d'action	Prix de souscription fixé par le conseil à la date à laquelle les options sont consenties dans les limites et selon les modalités prévues par la loi.	38 mois en une ou plusieurs fois (26 sept 2014) Exercice sur 10 ans maximum
AGM 14 mai 2012	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
10ème Résolution	Emission de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre	VERLINVEST	oui	OUI	20 millions d'actions OU montant nominal : 6 millions d'euros	Rapport indépendant (article 262-1 du RI AMF)	26 mois (14 juillet 2014)
11ème Résolution (augmentation réalisée le 25 mai 2012)	Emission de valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires existantes ou à émettre	VERLINVEST	OUI	OUI	227.081,45 par la création et l'émission de 15.000.000 d'actions nouvelle	0,30 euro chacune	26 mois (14 juillet 2014)
14ème Résolution	Attribution gratuite d'actions	Salariés de Valtech SA et des filiales (ou certains), sous réserve de périodes d'acquisition et de conservation, et le Président et les directeurs généraux délégués de Valtech SA (sauf s'ils détiennent plus de 10% du capital)		OUI	10% du capital social à la date de l'assemblée		38 mois (14 juillet 2015) période d'acquisition : 2 ans

15ème Résolution (émission décidée par le Conseil d'administration du 10 octobre et 7 novembre 2012))	ÉMISSION DE BSAR	(i) dirigeants mandataires sociaux ou non, (ii) membres du comité exécutif, (iii) les sociétés unipersonnelles qu'ils contrôlent et qui fournissent des prestations à la Société et/ou aux sociétés qui lui sont liées au sens de l'Article L.225-180 du Code de commerce et (iv) les cadres salariés de la Société et de ses filiales	OUI	OUI	30 millions d'actions	20 dernière séance de bourse avec décote de 10%	18 mois (14 novembre 2013)
AGM 13 juin 2013	Type	Bénéficiaires	Renonciation au DPS	Délégation au CA	Plafond	Prix d'émission	Durée d'autorisation
2ème résolution	(Délégation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues				10% du Capital		24 mois